

COMMUNE DE PLEYBER CHRIST
SEANCE ORDINAIRE
CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2013

L'an **deux mil treize** , le 20 septembre à 20h ,

le Conseil Municipal de la commune de Pleyber–Christ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Thierry Piriou maire,

Étaient présents : Piriou Thierry, , Croguennec Jean-François, Gaouyer Nathalie, Fer Michel, Péran Bruno, Larhantec Danièle, Goulhen Géraldine, Dilasser Martine, Huet Joël, Le Roux Michel, Jacq Christian, Prigent Stéphane, Parchenimal Marie Claire, Quéré Pascale, Vieillard Marie Claude, Zouailec Yvon, Plançon Isabelle.

Absents : Goaer René, Quéré Joël (procuration M Dilasser), Hardouin Christine (procuration I Plançon), Grall Fabienne (procuration D Larhantec), Prigent Stéphane (procuration M Le Roux), Kerdilès Jean-Claude (procuration T Piriou)

Secrétaire de séance : *Jean François Croguennec*

- **Bilans : rentrée scolaire, animation, piscine, salle expo**

Ecoles :

99 enfants à l'école St Pierre, Directrice Madame Calvarin, 4 classes

118 enfants à l'école maternelle R Desnos , directrice Mme Cillard, 4 classes dont 1 bilingue

157 enfants à l'école primaire , directrice Mme Noury , 7 classes dont 1 bilingue. Les ajustements de rentrée ont permis la création du 7 ème poste compte tenu des effectifs.

La rentrée sur écoles publiques s'est traduite par la mise en place de la semaine de 4.5 jours avec école le mercredi matin et le début des activités péri-éducatives

On constate une présence quasi-totale des enfants aux APE sur le primaire et de l'ordre de 60.% sur la maternelle

Les personnels se sont appropriés les temps et ont mis en place les APE, de nouvelles responsabilités et parfois des remises en question. Monsieur le Maire les félicite pour le travail accompli pour que cette rentrée de fasse dans de bonne conditions et soit opérationnelle.

Animations :

ALSH d'été : 2 équipes différentes sous la responsabilité de Laurence Bazin (+ 4 animateur et un stagiaire) sur le mois de juillet et Marie Christine Quenet (+ 3 animateurs + 1 personnel non qualifié) sur le mois d'août . Bonne fréquentation, le temps ensoleillé de l'été a permis de faire toutes les activités prévues et de profiter pleinement de la piscine, très prisée des enfants cet été. 2 camps ont été proposés un en juillet, Guidel complet et un en août 6 enfants à Pleyben

Local Jeune, des sorties prisées les mercredis de juillet, très peu en août faute de participants

Un camp à Plouescat qui a affiché complet en juillet sous la direction de Nanu Boisnard

Viens faire du sport avec Nous Activités sportives mises en place en juillet avec la participation de Maxime Croguennec et la dernière semaine d'août avec Elvin Laugier en plus de Manu Boisnard. Moindre fréquentation cette année. Cependant la piscine a crée le gros de l'attraction estivale et de nombreux ados et préados s'y donnaient rendez vous.

Piscine : Très bon bilan en termes d'entrées 6781 entrées payantes + les écoles. Bonne collaboration avec UCPA tant pour la surveillance que par rapport aux activités mises en place, très bon retours. L'aquagym a trouvé son public 31 inscrits pour la saison, les cours ont eux aussi bien fonctionné. A noter 3 jours de fermeture pour problèmes techniques. Création d'un compte Face book régulièrement alimenté le long de la saison.

Salle Anne de Bretagne : 1020 visiteurs entre le point I et la salle d'exposition . Fréquentation plus faible que l'an dernier. Les circuits paroissiaux sont toujours très demandés et cette année beaucoup de demandes de visites de îles et en particulier le château du Taureau. Les demandes concernant les randonnées sont toujours importantes . Fréquentation des étrangers équivalente à celle de l'an dernier. L'exposition a beaucoup appréciée de part la qualité des œuvres

- **Actualisation du coefficient multiplicateur TCCFE**

- Vu la directive Européenne 2003/96/CE du 27 octobre 2003 restructurant le cadre communautaire de taxation des produits énergétiques et de l'électricité

- Vu la loi n° 2010-1488 du 7 décembre 2010 portant nouvelle organisation du marché de l'électricité notamment son article 23

- Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2333-2 à L.2333-4, L.3333-3, L5212-24 ; 5212-24-1 et 5212-24-2 ;

- Vu la délibération du conseil municipal en date du 07 octobre 2011, portant instauration de la TCCFE à compter du 01 janvier 2012

- Considérant qu'il convient d'actualiser le coefficient multiplicateur pour l'année 2014

Il est proposé au conseil municipal de l'actualiser comme suit :

$$\text{coefficient maximum égal à } 8 \times \frac{\text{Indexe moyen des prix à la consommation IPC hors tabac en 2012 (124,50)}}{\text{Indexe moyen des prix à la consommation IPC hors tabac en 2009 (118,04)}}$$

Pour 2014, le coefficient multiplicateur unique appliqué aux 2 tarifs de référence de la taxe communale finale d'électricité mentionnés à l'article L.3333-3 du CGCT est donc fixé à 8.44

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité décide,

- De fixer pour l'année 2014 à 8.44 le coefficient multiplicateur unique appliqué aux 2 tarifs de référence de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité mentionnés à l'article L.3333-3 du CGCT

- **Convention relative au breton dans les écoles publiques**

Le conseil général du Finistère propose à l'ensemble des élèves des écoles publiques volontaires un apprentissage des bases de la langue Bretonne.

Cette initiation est réalisée par le biais de l'association KLT sur le pays de Morlaix.

L'école Jules Ferry s'inscrit dans ce dispositif depuis plusieurs années et souhaite prolonger ce partenariat. La commune participe au financement à hauteur de 609 € par classe pour 30 heures d'initiation.

Il est proposé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'initiation de la langue bretonne dans les écoles publiques du Finistère

LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,

Autorise Monsieur le Maire a signer la convention relative à l'initiation de la langue bretonne dans les écoles publiques du Finistère pour les 3 prochaines années scolaires

- **Demande de subvention Leader « chemins de l'eau »**

La commune, l'association Au fil du Queffleuth et de la Penzé s'associent afin de présenter une exposition relative à l'ancien site industriel de la papeterie de Gaslan. Cette exposition vise à sensibiliser le grand public au patrimoine papetier du pays de Morlaix et est programmée du 15/02/ au 15/03/2013 Le plan de financement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 11 600€

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Approuve le plan de financement**

- **Autorise Monsieur le Maire a solliciter l'aide :**

- **du conseil Général du Finistère,**

- **du Pays de Morlaix dans le cadre de ses financements Leader**

- **de Morlaix communauté**

- **Subventions**

la commission Vie associative - Sport – s'est réunie afin d'allouer une subventions 2013 en attente.

- Elle propose d'attribuer la répartition suivante

Associations	
Asso de jumelage Lostwithiel	80 €

- **LE CONSEIL MUNICIPAL, APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité,**

- **Adopte** les propositions de la commission Vie Associative

-

- **Motion de soutien aux salariés de l'agro-alimentaire**

Le monde agricole, et en particulier les secteurs porcins et avicoles de la région, traversent une crise conjoncturelle très difficile.

Les employés des entreprises agroalimentaires (GAD, DOUX, TILLY SABCO, KRISTEN, MARINE HARVEST....) dépendent directement de ces productions agricoles et sont, depuis des mois dans l'attente de décisions quant à leur devenir.

A travers cette motion de solidarité, la municipalité de Pleyber-Christ souhaite apporter son soutien aux éleveurs, aux salariés des usines et leurs familles, dont plusieurs résident sur la commune

- **Modification du tableau des effectifs**

L'assemblée délibérante,

- Vu le code général des collectivités territoriales,

- Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

- Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction publique territoriale, et notamment son article 34,

- Vu l'avis favorable de la commission du personnel

- Considérant que les besoins des services nécessitent la modification du tableau des effectifs,

- **Création**

Filière	Grade	Durée hebdo	Date d'effet
Technique	Adjoint technique principal 2 classe	35h	01/07/2013

- **Suppression**

Filière	Grade	Durée hebdo	Date d'effet
Technique	Adjoint technique 1 classe	35h	01/07/2013

- **Rapport sur l'eau 2012**

Conformément à l'article L 2224-5 du CGCT, Le Maire présente au conseil municipal le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable pour 2012.

La Direction Départementale des Territoires et de la mer, assistant conseil auprès de notre collectivité a rédigé le rapport avec l'aide de nos services,

LE CONCEIL MUNICIPAL APRES EN AVOIR DELIBERE :

- **Adopte** le rapport établi par la DDTM sur le prix et la qualité du service D'EAU au titre de l'année 2012
- **Dit** que le rapport sera tenu à disposition du public

- **Le point sur les travaux :**

Michel Fer informe le conseil municipal des travaux en cours sur la commune et des contraintes de circulation que cela implique. Le tunnel de la gare est en voie de finition, les enrobés de voirie ont été faits l'ouverture à la circulation devrait se faire semaine 41.

Le chantier Guevel se poursuit entraînant une interruption de la circulation au droit du chantier. Des déviations sont mises en place pour partager le trafic de la départementale par la rue Pasteur et par le rue de Keravel. Des panneaux vont être installés afin d'indiquer les commerces.

La circulation de la rue François Coat sera perturbée pendant les vacances scolaires afin de réaliser des reprises du réseau assainissement.

RFF entreprend également des travaux de réfection des garde-corps au niveau du pont de la justice, une circulation alternée sera mise en place le temps des travaux

- **Questions diverses**

Les salariés des l'EHPAD ont déposé un préavis de grève pour le 27/09 en vue de réclamer des moyens supplémentaires. Les élus soutiennent cette démarche qui va dans le sens de leurs interventions auprès du CG 29 et de l'ARS